

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes sincères remerciements au Président du Conseil Supérieur de la Communication du Niger, aux membres du conseil de son institution et à toute son équipe pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a été réservé à notre équipe depuis son arrivée à Niamey. Je félicite par la même occasion, le CSC et le RIARC et toutes les parties qui ont contribué à l'organisation de cette conférence, pour le niveau de participation des instances de régulation membres du réseau. Je pense qu'il traduit très sincèrement l'intérêt que représente pour nous tous cette conférence qui intervient dans un contexte mondial de transition vers le numérique.

Par ailleurs, je saisis cette opportunité pour vous présenter les excuses du Président de la HAPA, Monsieur HAMOUD OULD M'HAMED qui n'a malheureusement pas pu faire le déplacement à cause des élections parlementaires et municipales qui se déroulent actuellement dans le pays.

Concernant notre expérience avec la migration vers le numérique, je vous signale que la Mauritanie et à l'instar de bon nombre de pays de notre continent, au stade de la conception de la stratégie à mettre en œuvre pour garantir la réussite du processus.

Elle a dans ce cadre, inscrit son action en droite ligne avec ses engagements internationaux au titre desquels elle a consenti à opérer le passage au numérique d'ici juin 2015 et juin 2020. A cet effet, un comité dénommé Comité National pour la Migration de l'Audiovisuelle analogique vers l'audiovisuel numérique, a été mis en place. Il est présidé par le Ministre chargé de la Communication Une commission de coordination des activités de ce comité a aussi été créée. Elle se subdivise en quatre sous-commissions spécialisées.

- La sous-commission juridique chargée de l'adaptation du cadre juridique existant au contexte de passage au numérique, de la définition des nouveaux concepts des opérateurs et des services audiovisuels que la migration vers le numérique va engendrer. Cette sous-commission est placée sous la présidence d'un membre du conseil de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel l'autorité (HAPA).

- La sous-commission des normes et standards chargée de la mise en place des normes techniques nécessaires à la couverture du territoire, les types de multiplex, etc. Présidée par la Société de Diffusion (TDM) que l'Etat a créée dernièrement
- La sous-commission de la communication et de la sensibilisation chargée d'expliquer au public la nature de la migration vers le numérique, son intérêt et les nouveaux services qu'elle peut offrir, présidée par le Ministère de la Communication.
- La sous-commission dividende numérique chargée de la conception du plan d'exploitation des dividendes numériques présidée par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ARE).

Les sous-commissions ont déjà transmis leurs rapports préliminaires au comité national chargé de la migration vers l'audiovisuel numérique. Sur la base de ces rapports, le comité national va élaborer une stratégie pour la migration vers l'audiovisuel numérique que la Mauritanie exécutera à partir de l'année 2014.

L'objectif du comité vise la mise en œuvre de cette stratégie avant la date butoir de juin 2015, afin qu'il puisse constater à temps les éventuels obstacles au passage au numérique.

Ce sont là les principales étapes du processus de mutation vers le numérique que la Mauritanie a déjà franchi.

Avant de conclure, permettez-moi de vous dire que la coopération internationale mais aussi interafricaine, l'échange d'expériences et de compétences peuvent aider nos Etats à surmonter certains de leurs handicaps par rapport à la question du passage au numérique.

Aussi, je pense qu'il est nécessaire pour nous tous d'avoir une vision commune par rapport aux exigences et aux avantages du tout numérique afin que le processus de transition puisse être mené dans des conditions convenables, en tenant compte de nos spécificités respectives et des incidences que cette transition pourrait avoir en terme de coûts pour nos Etats.

Je vous remercie

CHEIKH OULD EBBE
CONSEILLER TECHIQUE DU PRESIDENT DE LA HAPA DE MAURITANIE